



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

### établissements

Question écrite n° 581

#### Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la violence à l'école. Les actes violents en milieu scolaire à savoir : le racket, le port et l'usage d'armes à feu et d'armes blanches, la violence verbale, et la dégradation de locaux et de matériels étant en constante augmentation, il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement dans le domaine de la sécurité en milieu scolaire en matière de prévention de la violence.

#### Texte de la réponse

Le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie est très sensible aux problèmes liés à la violence en milieu scolaire. L'augmentation du nombre de mineurs, de plus en plus jeunes, à l'origine d'actes de violence ou de délinquance, a conduit le ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologique à réfléchir aux stratégies et aux mesures de prévention qui pourraient être mises en place. Des actions à long terme se développent en prenant appui sur le plan d'action de prévention de la violence en milieu scolaire qui a été publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale du 6 juin 1996. Ce dispositif regroupe une dizaine de textes qui mettent principalement l'accent sur la coopération interministérielle, la formation des enseignants, l'éducation à la citoyenneté et un renforcement du dialogue avec les parents d'élèves. D'autres mesures d'ordre législatif sont actuellement étudiées afin d'aggraver la répression de plusieurs délits prévus par le code pénal dès lors qu'ils seraient commis non seulement à l'intérieur d'un établissement scolaire mais également à ses abords immédiats. Ce plan de lutte contre la violence à l'école sera présenté dès la rentrée prochaine et mis en place au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Michel Hunault](#)

**Circonscription :** Loire-Atlantique (6<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 581

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** éducation nationale, recherche et technologie

**Ministère attributaire :** éducation nationale, recherche et technologie

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 juin 1997, page 2238

**Réponse publiée le :** 8 septembre 1997, page 2870